

VOLLE Christian

De: EG xx@temesis.com>
Envoyé: mercredi 27 juillet 2016 14:45
À: EG
Cc: xxxx
Objet: [***] Re: [***] [***] audit du portail ministère de l'économie

Bonjour Monsieur G,

Je vous remercie pour votre courriel.

Comme je viens de vous le dire au téléphone, malheureusement cette contre visite nous a "échappé" et elle n'a pas été programmée.

C'est pourquoi, je vous prie à nouveau de bien vouloir accepter toutes nos excuses.

Le planning d'Yves et ses congés nous permettent donc d'effectuer ce travail pour le 31 août.

Je vous remercie de votre compréhension,
Bien cordialement,

EG
mobile : +33 (0)6 14 xxx

Temesis - Qualité, conformité et accessibilité des services en ligne
<http://www.temesis.com>

Le 27 juil. 2016 à 11:43, EG <xxx@finances.gouv.fr> a écrit :

Bonjour M.G,

Avez-vous pu programmer la contre-visite ? Ou cela reste-t-il à faire ?
Pour information, je suis absent du 1^{er} au 15 août.

Bien cordialement

EG,
Chef du Bureau de l'assistance et des technologies numériques
(01 53 xxx)
Service de la communication – Secrétariat général
Ministère des finances et des comptes publics
Ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique.

De : EG [<mailto:xxx@temesis.com>]
Envoyé : jeudi 7 juillet 2016 09:58
À : EG
Cc : xxx; sircom support-drupal
Objet : [***] Re: [***] audit du portail ministère de l'économie

Bonjour M. G,

Merci pour votre réponse précise et détaillée.

Nous programmons donc la contre visite à partir du 15 juillet, même si je ne sais pas encore exactement quand elle sera effectuée par notre expert Yves Tellenne (en copie de nos échanges). Dans la continuité ce dernier éditera donc également la déclaration de conformité, notamment avec les éléments que vous signalez et vous pourrez la publier sur votre site.

Restant disponible pour toute question,

Bien cordialement,

EG.

Le 6 juil. 2016 à 18:33, GASTELLU Eric <Eric.GASTELLU@finances.gouv.fr> a écrit :

Bonjour M.G,

Fin de semaine –début de semaine prochaine, les dernières corrections(8.2.1 et 9.2.1) demandées lors du dernier audit seront installées en production à l'exception de la correction 4.20.2 qui a trait aux vidéos daily Motion pour laquelle nous demanderons une exception ;

- la correction (page presse) 13.6.1. pour laquelle on a un problème avec le prestataire presse, voir mon explication plus bas dans ce message et pour laquelle une exception provisoire sera demandée ;
- la correction 13.7.1 pour laquelle les travaux sont lourds et difficilement engageables en totalité + problème particulier pour les pages presse.

Par ailleurs, concernant ,le module Add this que je n'ai pas vu dans l'audit de contrôle, il a été demandé à notre prestataire de travailler sur un module Drupal pour le remplacer. Le problème est que depuis notre hiérarchie a décidé d'engager des actions de communication sur LinkedIn qui n'est pas traité par le module Drupal. J'ai donc très récemment demandé à notre prestataire d'évaluer le coût de l'intégration de la fonction partage avec LinkedIn, réponse de sa part attendue.

Point d'explication sur la partie presse : les divers documents presse (communiqués, discours,..) sont transmis par flux par un prestataire spécifique presse. Ce prestataire historique du Sircom qui a créé et géré cette application d'intégration de la communication presse au portail Internet, a été acheté par une autre société qui ne souhaite s'appuyer que sur ses propres produits et ne propose donc plus d'amélioration en l'attente du renouvellement du marché devant intervenir au premier semestre 2017. Pour cette raison, les évolutions 13.6.1, pourtant simple, et 13.7.1 ne peuvent être effectuées.

Voici donc le point de la situation des travaux ce soir.

Bien cordialement

EG,

Chef du Bureau de l'assistance et des technologies numériques

(01 53 1xxx)

Service de la communication – Secrétariat général

Ministère des finances et des comptes publics

De : EG [<mailto:xxx@temesis.com>]
Envoyé : mardi 5 juillet 2016 14:18
À : GASTELLU Eric
Cc : xxx; sircom support-drupal
Objet : [***] Re: audit du portail ministère de l'économie

Bonjour M.G,

Avez-vous des nouvelles concernant le planning d'intégration des corrections et ce qui devrait rester non corrigé ?

Restant disponible pour toute question,
Bien cordialement,

EG
mobile : +33 (0)6 14 xxx

Temesis - Qualité, conformité et accessibilité des services en ligne
<http://www.temesis.com>

Le 23 juin 2016 à 17:17, EG
<xxx@finances.gouv.fr> a écrit :

Merci pour l'ensemble de vos réponses.

Bien cordialement

EG,
Chef du Bureau de l'assistance et des technologies numériques (01 53 xxx)
Service de la communication – Secrétariat général
Ministère des finances et des comptes publics
Ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique.

De : YT (Urbilog) [<mailto:xxx@urbilog.fr>] **Envoyé :** jeudi 23 juin 2016 16:50
À : EG
Cc : 'xxx; sircom support-drupal; yyy'
Objet : RE: audit du portail ministère de l'économie

Re bonjour Monsieur G,

Deux correctifs pour le mail précédemment envoyé :
- Tout d'abord la copie d'écran promise qui n'a pas été jointe (ContainerBackgroundColor.png),
- ensuite contrairement à ce que j'ai écrit il y a bien un problème sur la page vidéo pour le point 10.4.3, je joins également une copie

d'écran (200.png)

Bien cordialement,

<image001.jpg>

YT
Chef de projets, Expert en
accessibilité numérique

<image002.jpg>

Urbilog
31, rue Papin
59650 VILLENEUVE D'ASCQ
Tél. : 03 28 55 21 30

*Urbilog change d'image, retrouvez prochainement notre
nouveau site Internet.*

<image003.jpg>

*Préservez notre environnement. N'imprimez ce mail que
si vous en avez l'utilité.*

De : YT (Urbilog) [<mailto:xxx@urbilog.fr>] **Envoyé :** jeudi 23 juin
2016 16:44
À : 'EG'
Cc : 'xxx'
Objet : RE: audit du portail ministère de l'économie

Bonjour Monsieur G,

Voici les réponses aux questions soulevées hier par rapport à l'audit
de validation,

1°) tout d'abord les points nécessitant un éclaircissement :

- point 2.2.1 : effectivement sur les 4 pages citées l'erreur n'est pas
reproduite, alors que lors de l'audit il semble qu'il y ait eu sur ces
pages une iframe comportant un titre libellé en anglais, qui avait
donc été évalué comme non pertinent.

- point 8.2.1, ce que demande le RGAA :

Les balises respectent les règles d'écriture
L'imbrication des balises est conforme
L'ouverture et la fermeture des balises sont conformes
Les attributs respectent les règles d'écriture
Les valeurs des attributs respectent les règles d'écriture

Il ne s'agit donc pas d'avoir zéro erreurs mais de se prémunir contre
celles listées ici.

Si l'on prend l'exemple de la page d'accueil, le passage au validateur
html à l'aide de l'extension Firefox "HTML validator", fait remonter
55 erreurs. Parmi ces erreurs on a par exemple des éléments
déclarés en majuscule (règles d'écriture), ou encore des attributs ID
dupliqués.

Mais on a également des attributs qui sont mentionnés comme en
erreur parce qu'ils ne sont pas pris en compte par le validateur,

c'est le cas par exemple des attributs ARIA, d'où la précision concernant aria dans le rapport

- point 9.2.1, la réponse vient en complément du point précédent : bien que cela ne constitue pas une obligation, et bien que cela n'implique pas de mettre en œuvre toutes les fonctionnalités de HTML5, en 2016, il est malgré tout recommandé de s'appuyer sur un doctype HTML5. C'est l'assurance d'avoir un code plus moderne et plus évolutif ainsi qu'une interaction plus claire avec les validateurs.

Dans le cas précis des balises de structuration des pages cela amène des informations supplémentaires aux outils d'aide technique comme les synthèses vocales.

En outre, dans le code des pages on trouve par exemple une balise <nav> dédiée au mobile qui implique un doctype html 5.

- point 10.4.3 : effectivement le problème n'apparaît pas sur la page, c'est manifestement une erreur, ce qui explique l'absence de commentaire pour la page.

- point 10.5.2 : Sur la copie d'écran jointe (ContainerBackgroundColor.png), faite avec l'inspecteur de code sous Chrome, on voit que la div ayant pour Id "ContainerCols" a une spécification CSS (#FFF) héritée pour sa couleur d'arrière-plan, mais pas pour sa couleur de texte. Cela va à l'encontre d'une préconisation du RGAA. Une façon simplissime de se prémunir contre ce problème consiste à déclarer explicitement les deux couleurs par défaut (ce qui est le cas ici pour le blanc de l'arrière-plan) au niveau le plus haut, c'est à dire au niveau de la balise <body>.

- point 13.2.1 : sur la page courrier, le lien "Normalisation comptable publique - Conseil de normalisation des comptes publics(CNOCP)" s'ouvre dans une nouvelle fenêtre (présence de l'attribut target="_blank"). Il faut donc que le libellé du lien en informe l'utilisateur. La solution la plus simple consiste à reprendre l'intitulé du lien dans l'attribut title de ce même lien, et à y ajouter la mention "(nouvelle fenêtre)", ce qui donnerait : "Normalisation comptable publique - Conseil de normalisation des comptes publics(CNOCP) - (nouvelle fenêtre)". Le même problème est présent sur le lien "Patrimoine immatériel de l'État".

- point 13.7.1 : Ce point concerne les fichiers en téléchargement dont la version proposée n'est pas tout à fait accessible. Si l'on prend l'exemple du lien "Le programme de modernisation et de simplification" sur la page "les ministères", on est en présence d'un PDF de 6 mo, dans lequel la navigation n'est pas très facile, et l'on gagnerait à proposer une version additionnelle "brute" au format texte.

2°) Ensuite concernant les remarques qui n'ont pas été faites lors de l'audit initial :

- 5.3.1

Page presse : C'était probablement un oubli de notre part, en revanche cela montre une autre notion à prendre en compte : il est nécessaire de supprimer les attributs "summary" sur les tableaux dès lors que l'on passe en doctype html5, car cet attribut est alors obsolète.

Page recrutement : pas de tableau présent à ce jour. (donc pas de modification à effectuer)

Page DGCCRF : Le rôle "presentation" est bien présent (pas de modification à effectuer)

6.1.2

Si le code était identique au cours de l'audit initial, il s'agit d'un oubli de notre part.

En revanche, une préconisation à propos de cette zone n'est toujours pas intégrée : Le focus clavier doit être visible sur les flèches gauche et droite des petits carrousels de la colonne de droite

9.2.1 : voir plus haut à ce sujet

10.5.2 : voir plus haut à ce sujet

12.11.3 : Si le code était identique au cours de l'audit initial, il s'agit d'un oubli de notre part.

J'espère que ces éléments amènent des réponses à vos interrogations, si vous avez d'autres questions, ou si vous avez besoin d'éclaircissements complémentaires, n'hésitez pas à nous en faire part, nous restons à votre disposition.

Bien cordialement,

<image001.jpg>

YT

Chef de projets, Expert en
accessibilité numérique

<image002.jpg>

Urbilog

31, rue Papin
59650 VILLENEUVE D'ASCQ
Tél. : 03 28 55 21 30

*Urbilog change d'image, retrouvez prochainement notre
nouveau site Internet.*

<image003.jpg>

*Préservez notre environnement. N'imprimez ce mail que
si vous en avez l'utilité.*

De : EG [<mailto:xxx@finances.gouv.fr>]

Envoyé : mercredi 22 juin 2016 14:17

À : YT (Urbilog) (xxx@urbilog.fr); 'xxx'

Cc : xxx; FC (xxx@urbilog.fr); PF (p.franchomme@urbilog.fr);

yyy; sircom support-drupal

Objet : RE: audit du portail ministère de l'économie

Bonjour messieurs,

Après avoir lu et étudié votre rapport, le Sircom va mettre en application ses recommandations.

Cependant, j'ai certaines précisions à vous demander concernant ces recommandations. Voici mes demandes :

- sur le point 2.2.1 page 15, votre remarque porte sur l'absence de titres pour les iframes pour les pages suivantes ministère, recrutement, recrutement-ph et DGCCRF – guides et dépliants. Pour nous, il n'y pas d'iframes sur ces pages. Pouvez-vous m'indiquer comment vous les avez identifiées ? Les deux autres pages contiennent des iframes que nous avons identifiées et la correction va être apportée ;
- point 8.2.1 p36, il est signalé des erreurs de balise lors du passage au validateur qui ne doivent pas apparaître. Pouvez-vous nous en dire plus sur ces erreurs ?
- point 9.2.1 page 39, les erreurs sur les balises indiquées portent sur un balisage inhérent à Html 5. Sont-elles pertinentes dans notre cas puisque la conception de notre site n'intègre pas le html5 ?
- point 10.4.3 page 44, la page vidéo PLF 2016 est mentionnée dans le récapitulatif des pages défailtantes mais l'erreur n'est pas expliquée ;
- point 10.5.2 pp.45-46, la déclaration de couleur de fond signalée n'a pas été trouvée;
- point 13.2.1 pp. 59-60 (plus précisément ce qui concerne la page courrier) pour lequel nous n'avons pas de solution ;
- point 13.7 . 1 page 62, explications et solutions ont disparu lors de la mise en page , pouvez-vous nous les transmettre ?

Enfin, un certain nombre de remarques (5.3.1,6.1.2,9.2.1,10.5.2 et12.11.3) n'avaient pas été faites lors du premier audit. J'ai bien compris qu'il s'agit d'une autre analyse par une autre équipe afin d'avoir la vision la plus complète possible . Nous allons intégrer ces corrections pour les autres remarques que la 9.2.1 pour laquelle je vous ai posé une question un peu plus haut dans ce message.

Je vous communiquerai les jours prochains notre planning d'intégration des corrections et ce qui devrait rester non corrigé.

Bien cordialement

EG,

Chef du Bureau de l'assistance et des technologies numériques (01 53 xxx)

Service de la communication – Secrétariat général

Ministère des finances et des comptes publics

Ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique.

De : YT (Urbilog) [<mailto:yt@urbilog.fr>]

Envoyé : lundi 20 juin 2016 16:42

À : EG

Cc : 'xxx

Objet : audit du portail ministère de l'économie

Bonjour Monsieur G,

Veillez trouver ci-joint le rapport de l'audit de validation du site economie.gouv

Le taux de conformité est de 81%.

Comme je l'ai écrit dans « l'avis de l'expert », même si l'on n'atteint pas les 100%, cela témoigne d'un bon niveau d'accessibilité

Quelques points, très peu nombreux restent cependant à corriger, et, en l'état, il est délicat de rédiger une attestation de conformité.

La suite des opérations consiste à voir avec votre prestataire comment peut s'organiser la correction de ces points.

Il y aura ensuite une contre visite de notre part , et nous rédigerons pour vous la déclaration de conformité, selon le résultat obtenu, et en incluant les dérogations nécessaires.

Vous trouverez, également à la rubrique « l'avis de l'expert », une analyse de ces problèmes, et la stratégie à mettre en œuvre au travers des dérogations pour pouvoir rédiger l'attestation de conformité.

Bien cordialement,

<image001.jpg>

YT

Chef de projets, Expert en
accessibilité numérique

<image002.jpg>

Urbilog

31, rue Papin
59650 VILLENEUVE D'ASCQ
Tél. : 03 28 55 21 30

*Urbilog change d'image, retrouvez prochainement notre
nouveau site Internet.*

<image003.jpg>

*Préservez notre environnement. N'imprimez ce mail que
si vous en avez l'utilité.*